FORMULAIRE OFFRE DE REMBOUSEMENT*

FORMULAIRE OFFRE DE SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS de NICORETTE® et NICODERM®

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre produit NICORETTE® ou NICODERM®, nous vous rembourserons le prix d'achat*. Selon les conditions et la disponibilité de l'offre. Veuillez remplir ce formulaire et l'envoyer, accompagné du reçu de caisse original et de l'emballage original contenant au moins 40 % du produit non utilisé, à l'adresse suivante:

Offre de satisfaction garantie ou argent remis de NICORETTE® and NICODERM® Johnson & Johnson Inc. Quality Dept.
890 Woodlawn Rd. West
Guelph, ON
N1K 1A5

Nom complet:	
Adresse:	
Ville:	
Province :	
Pays:	CANADA
Code postal :	
Numéro de téléphone :	
Adresse courriel :	
DONNÉES SUR LE PRODUIT	
Nom du produit :	

MODALITÉS DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT:

*Offre valable au Canada sur les achats effectués en vente libre, entre le 1er novembre 2017 et le 31 décembre 2018, de produits NICORETTE® et NICODERM® participants (à l'exception des produits vendus sur ordonnance et de l'emballage duo NICORETTE® VAPOÉCLAIR®, de la gomme NICORETTE® Menthe FRISSONS EXTRÊMES® à 2 mg, 260 morceaux, de la gomme NICORETTE® Menthe FRISSONS EXTRÊMES® à 4 mg, 260 morceaux, de la mini-pastille NICORETTE® Menthe à 2 mg, 176 pastilles, des timbres NICODERM® Étape 1, 21 timbres, et du duo NICODERM® Étapes 2 et 3). Limite d'un remboursement par foyer ou organisation, par format (c.-à-d., timbre, gomme, pastille, inhalateur ou vaporisateur NICORETTE® VapoÉclair®). Le montant maximal du remboursement par format est de 44 \$ CA, avant les taxes applicables. Pour recevoir votre remboursement, envoyer ce formulaire (disponible au www.nicorette.ca/fr/moneyback ou https://fr.nicoderm.ca/moneyback ou https://fr.ndûment rempli, accompagné du reçu de caisse original (les photocopies, altérations ou reproductions de quelque manière que ce soit ne seront pas acceptées) et de l'emballage original contenant au moins 40 % du produit non utilisé, à l'adresse indiquée ci-dessus. Les demandes doivent être envoyées par la poste dans les quatre (4) semaines suivant la date de l'achat figurant sur le reçu original, le cachet de la poste en faisant foi. Le reçu de caisse doit clairement indiquer les produits NICORETTE® ou NICODERM® admissibles ainsi que le nom du magasin et le prix d'achat. L'emballage interne et l'emballage externe du produit doivent être retournés. Aucun remboursement ne sera effectué pour les produits périmés ni pour les demandes non conformes aux conditions/incomplètes/illisibles. Prévoir de 4 à 6 semaines pour la livraison du chèque par courrier régulier. La société de Soins-santé grand public McNeil, division de Johnson & Johnson Inc., ne sera pas tenue responsable des demandes égarées dans la poste/jamais reçues. Offre valable au Canada seulement, sous réserve de modifications. Soins-santé grand public McNeil, division de Johnson & Johnson Inc., se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin à cette offre et/ou de la modifier de quelque facon que ce soit, à tout moment. pour n'importe quel motif et sans préavis. Ne sont pas admissibles à cette offre les employés de Johnson & Johnson Inc., leurs agences ou fournisseurs ayant un lien professionnel avec cette promotion, et les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés. La collecte et l'utilisation des renseignements personnels sont régies par la Politique de confidentialité de Johnson & Johnson Inc. Vois renseignements personnels ne seront utilisés que pour le traitement de la demande de remboursement. Pour consulter la Politique de confidentialité, visiter la page http://www.nicorette.ca/fr/privacy ou https://fr.nicoderm.ca/politique-de-confidentialité.